Une charte pour protéger les données personnelles



Une charte pour protéger les données personnelles

«l'Assureur qui s'engage à respecter la vie privée lors des traitements des données personnelles», Atlanta a annoncé officiellement le 10 décembre une charte pour la protection des données personnelles.

Atlanta se positionne en protecteur des données personnelles. En effet, à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'Homme, la compagnie d'assurances a publié une charte régissant la protection des données personnelles de ses partenaires et ses clients. Ayant l'ambition d'être reconnu par ses clients, ses collaborateurs et ses partenaires comme «l'Assureur qui s'engage à respecter la vie privée lors des traitements des données personnelles», Atlanta a annoncé officiellement le 10 décembre une charte pour la protection des données personnelles.

Un document qui matérialise les engagements de la compagnie envers ses clients et décrit les modalités suivant lesquelles la compagnie collecte et utilise les données personnelles de ses clients.

Affichée en interne, chez tous les agents et dans son site web, cette charte est en parfaite conformité avec la loi n°09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

La publication de cette charte intervient suite à une large mise à niveau de l'ensemble des standards et procédures de la compagnie qui, par ailleurs, a reçu de la part de la Commission nationale de contrôle de protection des données à caractère personnel (CNDP) l'autorisation de traitement des données concernant les process opérationnels.

Après cette lecture, quel est votre avis ? Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source

http://www.aujourdhui.ma/une/actualite/atlanta-une-charte-pour-proteger-les-donnees-personnelles-115014#.VIyAT9KG92o Par ALM